

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

**Arrêté 15 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**

NOR : TSSZ2530337A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Au titre du I.-3° c) de l'article D.1432-15, sont désignés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes :

- Claire PEIGNE, titulaire et, Nathalie AVININ et Philippe DELORT, suppléants ;
- Patricia BOIDIN, titulaire et, Jean-Pierre MUSELIER et Brigitte PUJUGUET-GUIGUET, suppléants ;
- Jérôme FAUCONNIER, titulaire et, Mohammed KEMIH et Nicolas RUBIN, suppléants ;
- Marc ARCHER, titulaire et, Frédéric BURNIER-FRAMBORET et Claude COMET, suppléants.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 15 juillet 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS